



No de résolution  
ou annotation

Province du Québec  
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 3 décembre 2019 à 19h00 au bureau municipal à Chapeau.

À laquelle étaient présents son Honneur le maire Winston Sunstrum et les conseillers Pat Tallon, Nancy McGuire, Roger Lavoie, Pat Montgomery et Louis Lair.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte.

2. **Présence**

Conseillère Mariette Sallafranque est absente.

3. **Conflit d'intérêts (le cas échéant)**

Aucun.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

227-19/12

Proposé par le conseiller Montgomery d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.

Adopté à l'unanimité

5. **Adoption du procès-verbal**

228-19/12

Proposé par la conseillère McGuire que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2019 soit amendé et accepté.

Adopté à l'unanimité

6. **Questions du public**

M. David et Judith Krieger:

- Demande au Conseil de considérer que la Municipalité accepte de faire le déneigement de l'ancienne portion du chemin Desjardinsville menant à leur entrée; qui est actuellement propriété municipale.

7. **Correspondance**

- Lettre de demande du Club 4H L'Isle-aux-Allumettes, concernant la location du Centre communautaire St. Joseph

- Demande de lettre d'appui au projet de l'AR de Chapeau

- Projet de budget publicitaire du Journal du Pontiac pour l'année 2020

- Demande du Club de motoneige des Pingouins

8. **Rapports des comités**

**Marketing**



Conseillère McGuire, présidente du comité de marketing, donne un rapport verbal.

- L'événement Lumières de L'Isle est prévu pour le 14 décembre 2019.
- La guignolée annuelle de Bouffe Pontiac est prévu ce 5 décembre 2019 à l'intersection du chemin Pembroke et de la Route 148.

### **Administration**

Conseillère Sallafranque, présidente du comité d'administration, étant absente; la Directrice générale donne un rapport verbal.

229-19/12

### **Calendrier des réunions 2020**

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère McGuire et résolu unanimement : QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront le mardi et débiteront à 19h :

14 janvier, 4 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1<sup>er</sup> septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1<sup>er</sup> décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi.

Adopté

### **Aménagement du territoire et réglementation**

Conseiller Lair, président du comité de l'aménagement du territoire et de la réglementation, donne un rapport verbal.

### **Travaux publics**

Conseiller Montgomery, président du comité de travaux publics, donne un rapport verbal.

230-19/12

### **Déneigement Entrée – Ancien chemin Desjardinsville**

Proposé par la conseillère McGuire que cette municipalité procède au déneigement de la partie supérieure de l'ancien chemin Desjardinsville et de reconsidérer la situation après cet hiver.

Adopté

### **Sécurité publique**

Conseiller Tallon, président du comité de la Sécurité publique, donne un rapport verbal.

231-19/12

### **Camion – caserne St. Joseph**

Proposé par le conseiller Tallon d'accepter la proposition de déplacer le camion auto-pompe de la caserne de Chichester et de le déplacer dans la caserne de St. Joseph, afin de mieux desservir toutes les zones d'achalandage du service de sécurité incendie du Pontiac Ouest et de rapporter l'achat d'un nouveau camion pour une période d'au moins 1 an.

Adopté



No de résolution  
ou annotation

232-19/12

### **Famille et aînés**

Conseiller Lavoie, président du comité de la famille et des aînés, donne un rapport verbal.

#### **Location Salle St. Joseph – Groupe 4H**

Proposé par le conseiller Lavoie d'offrir une location gratuite du Centre St-Joseph au Club 4H de L'Isle-aux-Allumettes pour leurs réunions hebdomadaires à partir de janvier 2020.

Adopté

233-19/12

### **9. Approbation des comptes**

Proposé par le conseiller Lair que les factures soient payées selon la liste présentée.

Adopté

#### **Certificat de disponibilité de fonds**

Je soussigné, Alicia Jones, Directrice générale/Secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour payer les frais selon la liste présentée.

De quoi, ce certificat est donné à Chapeau, le 3 décembre 2019.

  
Alicia Jones

Directrice générale / Secrétaire-trésorière

### **10. Questions du public**

Aucune.

### **11. Varia**

234-19/12

#### **Appui camps de jours – AR Chapeau**

Proposé par la conseillère McGuire que la municipalité appuie les projet de camps de jours de l'association récréative de Chapeau ainsi que leur demande d'aide financière et autorise la Directrice générale à signer une lettre d'appui à cet effet.

Adopté

235-19/12

#### **Demande du Club motoneige Penguin**

Proposé par le conseiller Montgomery d'approuver le renouvellement de la demande faite par le Club de motoneige Penguin pour utiliser les fossés et les côtés de certains chemins municipaux, y compris le chemin Giroux, le chemin Larivière et autres, pour l'usage de sentiers de motoneige.

Adopté

236-19/12

#### **Journal du Pontiac 2020**

Proposé par la conseillère McGuire d'approuver le budget de publicité 2020 proposé par le Journal du Pontiac, tel que discuté.

Adopté

237-19/12

#### **Maire suppléant – décembre 2019 à juillet 2020**

Proposé par le conseiller Montgomery pour nommer Nancy McGuire au poste de maire suppléant, pour agir en l'absence du maire, pendant la période de décembre 2019 à juillet 2020.

Adopté



No de résolution  
ou annotation

238-19/12

### Compteurs d'eau

Le conseiller Lair fait une présentation décrivant ses constatations concernant l'installation de compteurs d'eau dans les secteurs résidentiel et commercial et présente des détails concernant les mesures d'assouplissements et alternatives reliés à ces compteurs, tels que décrits sur le site web du Ministère des Affaires municipales.

Proposé par le conseiller Lair que cette municipalité installe les compteurs d'eau selon les mesures d'assouplissements décrites, et que la municipalité suit et respecte les directives de la Stratégie économique de l'eau potable du Ministère des Affaires municipales.

POUR :  
Pat Montgomery  
Louis Lair  
Nancy McGuire

CONTRE :  
Pat Tallon  
Roger Lavoie

Le maire vote contre cette proposition.  
Défaite sur division

### **12. Séance à huis clos**

Pas nécessaire.

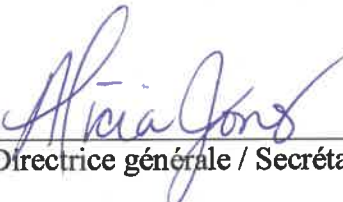
### **13. Date de la prochaine réunion**


La prochaine réunion aura lieu le 14 janvier 2020 à 19h00 au bureau municipal.

### **14. Clôture de la réunion**

Proposé par le conseiller Lavoie que la séance soit levée à 20h35.  
Adopté

239-19/12

  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

  
Maire

Je, *Winston Sunstrum, maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.